La guerre civile en Espagne

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La réponse allemande a été promise à l'ambassadeur pour demain jeudi.

Il avait été annoncé hier qu'elle devait être terminée et vraisemblablement remise aujourd'hui. Les milieux allemands expliquent le fait que la réponse a été différée d'un jour pour des raisons d'ordre technique.

CELLE DE L'ITALIE NE SERA REMISE QUE CE SOIR

Rome, 6. — On assure que la réponse italienne à la démarche franco-britannique du 26 décembre, qui devait être donnée aujourd'hui, ne le serait pas avant demain soir.

A Rome, on laisse prévoir ce que sera la réponse du gouvernement

Rome, 6. — Les informations relatives à un débarquement à Cadix de contingents italiens, qui ont été démenties comme tendancieuses par les milieux officieux, sont commentés aujourd'hui par « La Tribuna » qui écrit :

« A propos de ces informations, en mettant à part les chiffres fantastiques et tendancieux qui ont amené des démentis rapides et nets il est bon de parler clairement.

» Si l'on discute tant en vue de limiter ou d'interdire à l'avenir l'enrôlement de volontaires étrangers en Espagne pour appuyer l'un ou l'autre des partis opposés, cela signifie que jusqu'à aujourd'hui il n'y avait pas de règle pour empêcher ces départs qui constituent des initiatives individuelles ou privées. C'est si vrai que même d'Angleterre sont partis et partent encore des groupes de volontaires sans que les Pouvoirs constitués aient la faculté de s'y opposer.

» Du reste, si l'on cherche une formule pour résoudre ce problème, cela montre que, jusqu'à présent, elle n'a pas été trouvée. Est-ce clair ?

» Mais il y a plus : En Espagne, avant même la guerre civile, il existait une légion étrangère, le fameux Tertio, autorisé et reconnu par des accords internationaux. Or, comme cette force se trouve chez les nationalistes, il est évident, au moins en partie, que les volontaires étrangers étaient régulièrement enrôlés dans les troupes de Franco avant que le conflit n'éclatât. En tout cas, ce phénomène de l'arrivée de combattants étrangers en Espagne ne doit pas être confondu, tant que des ententes ne seront pas mises au point, avec l'attitude et avec les engagements des pouvoirs responsables.

» Au cours des conversations de Rome qui précédèrent la signature de la déclaration italo-britannique, aucune négociation n'a été faite à ce sujet. »

Un blocus des côtes espagnoles

Londres, 6. — L'idée d'un blocus des Côtes d'Espagne, qui a été mise en avant par divers organes de presse, tant anglais qu'étrangers, depuis quelques jours, ne provoque encore aucun commentaire dans les milieux officiels anglais.

Toutefois, les milieux autorisés estiment que si une telle mesure devait être envisagée afin de mettre un terme aux interventions étrangères en Espagne, la décision devrait être prise par l'ensemble des puissances ayant signé l'accord de non-intervention et possédant une marine de guerre.

On insiste, en outre, sur la nécessité, dans l'éventualité d'une décision dans ce sens, de bloquer de très près les côtes espagnoles afin que le contrôle soit aussi rigoureux que possible.

NOUVELLE PROTESTATION DU GOUVERNEMENT DE VALENCE AUPRÈS DE LA S. D. N.

Genève, 6. — Le gouvernement de Valence a adressé au secrétaire général de la S.D.N. une note dans laquelle il proteste contre les arraisonnements de navires espagnols dans les eaux territoriales et contre les envois de plus en plus nombreux de volontaires dans le camp nationaliste. Le texte de la note sera publié ultérieurement.

Le gouvernement de Valence se borne à dénoncer ce qu'il appelle les infractions au droit international constituées par les arraisonnements de navires espagnols de même que le débarquement de volontaires allemands et italiens, en violation de l'accord de non-intervention de Londres. Le document sera versé au dossier de l'affaire espagnole, qui demeure inscrite à l'ordre du jour de la session prochaine du Conseil de Genève.

TEMPS D'ARRÊT SUR LES FRONTS DE COMBAT

Avila, 6. — Les opérations militaires ont été, hier, fortement gênées par un brouillard épais. Elles ont du être arrêtées aussitôt après l'occupation par les nationalistes du mont Combre, situé sur la rive droite du Guadarrama, à égale distance entre Villanueva del Pardillo et Las Rojas, qui constitue la plus forte position stratégique de la région.

LE COMMUNIQUÉ DE MADRID

Madrid, 6. — Le Conseil délégué pour la défense de Madrid publie à midi le communiqué suivant :

« Sur le front de Madrid, le mauvais temps empêche les opérations de l'infanterie. L'artillerie républicaine a bombardé avec succès de fortes concentrations ennemies dans les secteurs de Majadahonda et Las Rozas.

» Sur la front de Guadalaraja, les troupes loyales poursuivant leur avance ont occupé Renales. Un matériel de guerre important est tombé entre nos mains.

» Sur le front des Asturies, les forces républicaines ont reconquis totalement le Mont Naranco, qui domine Oviedo. »

RADIO - SÉVILLE DIFFUSE...

Rabat, 6. — Dans son émission de 8 h. 30, Radio-Séville a diffusé notamment :

« Des informations de dernière heure annoncent que la journée d'hier a été calme pour les colonnes opérant dans le Sud. Dans le secteur de Ronda, les nationaux ont surpris un groupe de marxistes qu'ils ont mis en fuite. »

Radio-Séville a diffusé ensuite le communiqué du quartier général de Salamanque et a ajouté :

« Sur le front de Madrid, des postes de T. S. F. et téléphoniques pris à l'ennemi ont été mis en service hier. Nous avons constaté qu'à la suite de ses derniers échecs, le feu et la riposte de l'ennemi ont bien diminué. De nos positions de Cero de Los Angeles, on peut voir à nouveau une grande majorité de voitures transportant des fugitifs sur la route de Valence. En résumé, la situation ne peut être plus satisfaisante. »

Un démenti des insurgés

Salamanque, 6. — Le gouvernement de Burgos dement catégoriquement par radio, la nouvelle publiée par la presse étrangère, suivant laquelle un contingent de volontaires italiens aurait débarqué à Cadix.

REPRISE DU BOMBARDEMENT DE MADRID

Madrid, 6. — Le bombardement de Madrid par canons a été très violent. A partir de 15 h. 45 des obus de gros calibre sont tombés successivement sur le quartier de la Puerta del Sol et la Telefonica et des alentours. Le seul immeuble de la Telefonica a reçu de 15 h. 45 à 17 h., une dizaine d'obus qui, perforant les murs, ont provoqué des dégâts assez importants.

Un peu de confusion s'est produit dans les rues des quartiers menacés, sans toutefois qu'on ait pu observer de panique. Les tramways ont continué de circuler malgré les éclats de pierres qui tombaient parfois très drus sur la chaussée.

A 17 h., le calme se rétablissait enfin et la vie reprenait son cours normal.

Arraisonnement d'un navire russe

Moscou, 6. — De l'agence Tass :

« Le 3 janvier, dans la rayon du détroit de Gibraltar, le batsau à moteur soviétique « Komiles », qui se rendait avec un chargement de charbon de Nikolaev aux Etats-Unis, a été arraisonné et emmené à Ceuta. Bien que la perquisition faite à son bord n'ait donné aucun résultat et se soit terminée le jour même, le « Komiles » n'a été relâché qu'au soir du 4 janvier. »

Un Portugais condamné à mort à Vigo

Lisbonne, 6. — Le « Seculo » annonce que le Portugais José Selva Ferreira a été condamné à mort par le tribunal de Vigo. On ignore le motif de cette condamnation qui est vraisemblablement politique. Le journal rappelle que c'est le troisième Portugais condamné à mort à Vigo. Le consul du Portugal à Vigo a demandé la commutation des peines.

Le lieutenant-colonel Sandino incarcéré à Monjuich

Teneriffe, 6. — Radio-Club Teneriffe annonce que le lieutenant-colonel Sandino, ex-conseiller de la Généralité de Catalogne, serait enfermé dans la forteresse de Monjuich, pour avoir tenté de se rendre en France, suivant l'exemple du capitaine Mena. Celui-ci, sous prétexte de faire des achats d'armes à l'étranger, a passé la frontière porteur de sept millions de pesetas et n'est jamais revenu en Espagne.

Un accroissement des unités navales en Espagne n'est pas envisagé

Berlin, 6. — On n'obtient encore dans les milieux compétents, aucune confirmation du départ du croiseur « Koeln » pour les eaux espagnoles. Toutefois, on déclare que si le « Koeln » part pour l'Espagne, c'est uniquement pour relever le « Konigsberg ».

Un accroissement des unités navales allemandes au large des côtes d'Espagne n'est pas envisagé.

LES EXPÉDITEURS D'AVIONS DE NEW-YORK SE HATENT POUR LIVRER LEUR MARCHANDISE

New-York 6. — Les débardeurs du port de New-York devaient travailler toute la nuit pour charger 18 avions sur le cargo « Mar-Cantabrico », avant demain midi. Il s'agit là de l'envoi de 2.777.000 dollars de fournitures de guerre destinées au gouvernement espagnol et que Washington s'efforce de retenir en proclamant l'embargo sur ce genre de livraisons.

La course entre l'expéditeur des avions et les milieux du département d'Etat s'annonce animée. Les fonctionnaires du département d'Etat ont déclaré que si l'embargo était prononcé au moment où le « Mar-Cantabrico » se trouverait encore dans les eaux territoriales américaines, la saisie du chargement serait effectuée. Ils ont ajouté cependant, qu'il était douteux que le Congrès parvienne à agir assez rapidement pour cela.

On annonce maintenant que le chargement des avions à bord du « Mar-Cantabrico », à Brooklyn, a été arrêté. Le bruit court que cet arrêt aurait été provoqué par « des ordres venus de Washington ».

Six avions doivent être expédiés de Vera Cruz

Vera-Cruz 6. — A l'aérodrome de Tejeria, des mécaniciens continuent à démonter les six avions américains destinés à être embarqués sur le « Motomar », comme si aucune interdiction ne leur avait été communiquée.

DE NOUVEAUX VOLONTAIRES BRITANNIQUES SONT PASSÉS A DUNKERQUE

Hier matin, par le ferry-boat de Douvres, sont arrivés à **Dunkerque** quatorze sujets britanniques qui ont pris ensuite le train pour Paris.

Ils seront, de là, dirigés sur l'Espagne.

LE CRIME DU RAPIDE

LE CONTROLEUR VEYRAC VA-T-IL ÊTRE RELAXÉ ?

Une confrontation, qui a bien tourné pour l'inculpé, le laisserait prévoir

Nice, 6. — Hier, le juge d'instruction niçois, M. Giaccomini, confrontait dans son cabinet l'inculpé Veyrac avec le sergent-chef Sylvain Villeneuve, du 125e bataillon de Metz, attaché au Centre d'Istres, qui avait écrit au magistrat pour lui dire, qu'il y a deu : mois, voyageant dans le Strasbourg-Vintimille, il avait en gare de Toulon, été interpellé par un contrôleur du P.-L.-M. qui lui avait dit :

« Cette jeune femme, qui est dans votre compartiment, veut être seule. Quittez le compartiment ».

Le sergent-chef acquiesça à ce désir et quelques instants après, il vit le compartment éteint et fermé.

Devant Veyrac, le sergent-chef n'a pu maintenir son affirmation ou plutôt, il n'a pas identifié le contrôleur avec l'inculpé.

Après cet échec, M. Giaccomini remettra-t-il Veyrac en liberté comme le lui demandent instamment les défenseurs ?

UN HÉRITAGE DE 420 MILLIONS REVENDIQUÉ PAR 8.000 PERSONNES

Nancy, 6. — Les époux Garlett, d'origins alsacienne, avaient émigré en 1871 aux Etat-Unis. Ils s'enrichirent et laissèrent à leur mort une fortune de 420 millions. Huit mille candidats à la succession se sont fait connaître au liquidateur de Philadelphie. Parmi eux se trouve Mme Murys, née Schaeffer, de Nancy, dont l'avocat a déclaré :

« J'ai pu adresser au liquidateur les réponses claires et décisives exigées par son questionnaire. Je crois savoir que la succession Garette ne saurait être revendiquée sans contestation que par une quarantaine d'héritiers légitimes.

» J'espère que ma cliente, dont le mari est un humble tailleur de pierre, entrera prochainement en possession d'une fortune qu'elle attend, vous devez le penser, avec une certaine impatience. »

LE DRAME EN AVION

Mme SCHMEDER SERA EXTRADÉE

« Je n'avais pas l'intention de tirer » a-t-elle déclaré

Londres, 6. — L'aviatrice française Mme Schmeder-Chapellut a comparu devant le tribunal de Bow Street pour la troisième fois. Un agent de police a déclaré avoir trouvé dans son appareil une balle de revolver.

Mme Schmeder-Chapellut aurait déclaré, lors de son interrogatoire à Belsey :

« Je n'avais pas l'intention de tirer sur M. Lallemant. J'allais me tuer. Je l'ai aidé à descendre de l'avion et quand j'ai vu du monde je l'ai quitté et me suis envolée. Je voulais aller au-dessus de la mer et me noyer. Il n'était pas en danger quand je l'ai quitté.

La demande d'extradition en France de Mme Schmeder-Chapellut, a été accordée par le tribunal de police.

C'est à la requête de la meurtrière que l'extradition fut accordée

Londres, 6. — C'est à la requête expresse de Mme Schmeder-Chapellut que l'ordonnance d'extradition a été rendue aujourd'hui par le Tribunal. Le juge, M. Fry, estimait, en effet, que le dossier transmis ne contenait pas de preuve suffisante et il a tenu à s'entretenir à l'audience avec M. Thaon, avocat qui plaidera en France pour Mme Schmeder-Chappelut, avant de prendre sa décision finale.

Une déclaration dans laquelle Mme Schmeder-Chappelut exprimait son désir d'être jugée le plus tôt possible par les tribunaux français avait du reste été lue au cours de l'audience par un greffier à la demande de l'inculpée.

Le juge a accepté la demande de l'adjoint au conseiller juridique de l'ambassade de France d'ordonner la réexpédition en France de l'avion et des différentes pièces à conviction.

A la fin de l'audience, après avoir pris congé de quelques amis dans le couloir du tribunal, Mme Schmeder-Chapellut a été reconduite à la prison. Il semble qu'une dissaine de jours doive s'écouler avant que l'ordonnance d'extradition ne soit effectivement exécutée.

M. RAMADIER A REÇU UNE DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DU SOUS-SOL

Celle-ci a remis au sous-secrétaire d'Etat aux Mines les ordres du jour votés lors du dernier Conseil National

Paris, 6. — Le sous-secrétaire d'Etat aux mines communique :

« M. Ramadier, sous-secrétaire d'Etat aux Mines, et le directeur des mines ont reçu, cet après-midi, une délégation de la Fédération du sous-sol, composée de MM. Vigne, Duguet, Panissal, Bard et Legay. La délégation a fait connaître au sous-secrétaire d'Etat les ordres du jour votés par le dernier Conseil national de la Fédération concernant l'organisation des marchés charbonniers et les salaires des ouvriers mineurs.

» Pour le premier point, le sous-secrétaire d'Etat a fait connaître à la délégation l'état actuel de l'enquête menée en vertu de la loi du 18 août 1936 et son intention de saisir le parlement des conclusions de son enquête, le 18 février prochain. Le sous-secrétaire d'Etat a pris acte de la volonté affirmée par les ouvriers mineurs de régler le problème des salaires suivant les principes de conciliation et d'arbitrage prévus par les lois récentes »

L'AGRESSION DE SAINT-ANTONIN

Le montant du vol atteindrait 100.000 francs

Montauban, 6. — A la suite de l'agression et du vol chez le notaire de Saint-Antonin, le Parquet de Montauban s'est rendu sur les lieux et a commencé aussitôt son enquête, aidé dans cette tâche par des inspecteurs de la brigade mobile de Toulouse.

Les voitures utilisées par les bandits pour accomplir leur exploit avaient été volées lundi après-midi, à Toulouse.

L'une d'elles a été retrouvée, hier après-midi, abandonnée sur la route nationale de Paris à Ponneuve, à quelques kilomètres de Montauban. Elle a été conduite à la gendarmerie de Saint-Antonin. Elle appartiendrait à un boulanger de Castres.

Le pneumatique droit arrière a éclaté et l'on suppose que les bandits, n'ayant pas de roue de secours, ont été contraints d'abandonner la voiture. On suppose aussi qu'ils ont dû gagner Toulouse.

Il semble qu'on puisse reconstituer ainsi la façon dont procédèrent les malfaiteurs. Ils prirent d'abord la précaution d'enlever une ampoule électrique dont le bec est scellé dans le mur de la maison, du côté de l'avenue de Caylus, pour laisser celle-ci dans l'ombre.

Ils pénétrèrent ensuite dans l'immeuble par une porte donnant accès dans une petite impasse, située derrière la maison. Puis ils gagnèrent les appartements en empruntant l'escalier de service conduisant aux sous-sol.

Mme Dutemps et sa fille furent bâillonnées, puis attachées avec des bandes découpées dans un drap.

Deux autres cambriolages ayant été commis ces temps derniers dans des conditions analogues, on se demande s'il ne s'agit pas de la même bande fortement organisée. En effet, dans la nuit du 21 au 22 décembre, un coffre-fort était enlevé dans une importante maison de bonneterie.

D'autre part, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, des malfaiteurs s'introduisaient dans l'étude d'un notaire Me Lincau, à Realmon (Tarn), absent de son domicile et emportaient également le coffre-fort. Le montant du vol commis au préjudice de M. Dutemps atteindrait, précise-t-on maintenant cent mille francs environ.

LA LOTERIE NATIONALE

LES TROIS MILLIONS ONT ÉTÉ GAGNÉS PAR DIX PERSONNES D'ANGERS ET DE SES ENVIRONS

Angers, 6. — On confirme que le N° 951.584, gagnant le gros lot de trois millions de la onzième tranche de la Loterie Nationale a été vendu par dixièmes par une banque d'Angers. Ces dixièmes avaient été fournis à cette dernière par l'Association des « Gueules Cassées ». Quelques-uns de ces dixièmes ont échu à un groupe d'ouvriers et d'ouvrières d'usine, à une petite bonne demeurant à Angers, à M. Castel, directeur du contrôle des spectacles et à quatre habitants d'Ingrandes-sur-Loire.

L'AVION DE REYNAUD A CAPOTÉ, MAIS IL N'Y EUT PAS DE VICTIME

Lyon, 6. — Les aviateurs Reynaud, et Fauvel, qui entreprenaient un voyage en direction de Dakar sur une avionnette de 35 chevaux et qui avaient été contraints d'atterrir à Sainte-Foix-Largentière, ont été victimes d'un accident alors qu'ils reprenaient le départ ce matin, en direction de Marseille. L'avion a capoté au moment où il allait décoller. L'équipage est sain et sauf, mais l'avion a subi d'importants dégâts.

VENDREDI 22 JANVIER, A LENS, DEUXIÈME TIRAGE DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

La date du prochain tirage de la LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES a pu être fixée au 22 janvier, c'est-à-dire trois semaines seulement après le tirage de la première série qui vient d'avoir lieu à Calais. Le rapprochement de ces deux tirages indique assez nettement que l'accueil fait par le public à la LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES est de plus en plus chaleureux.

La raison de ce succès réside en grande partie dans les lots de consolation attribués aux « talons de consolation » que comporte chaque billet et chaque dixième offriciel, c'est-à-dire aux « numéros du bas ». Ainsi un seul billet de la LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES, parce qu'il a deux numéros, offre-t-il **deux chances de gain.**

Le Comité d'organisation engage vivement les souscripteurs à ne pas attendre s'ils désirent obtenir des billets pour ce deuxième tirage car il est à penser que, dès la semaine prochaine, ceux-ci seront déjà presque introuvables.

COUR D'APPEL DE DOUAI

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION

La Chambre des mises en accusation a ordonné le maintien en détention de Géry Waeselynck, représentant de commerce, à Rodendaël, inculpé d'abus de confiance, d'émission de chèque sans provision, vol, escroquerie et banqueroute.

D'autre part, Noël Briffaut, journalier, à Ham-en-Artois, inculpé de coups mortels, et Marguerite Tyrion, domestique à Calais, inculpée d'infanticide, ont été renvoyés devant la cour d'assises de Saint-Omer.

UN BUCHERON PROVOQUA UNE PANNE GRAVE D'ÉLECTRICITÉ DANS LA RÉGION D'ARRAS

Dans la matinée du 5 janvier, vers 10 heures, en procédant à l'élagage d'arbres dans une propriété particulière de la région située à proximité d'une ligne électrique haute tension un bûcheron, au cours de son travail, a laissé échapper une branche qui est venue tomber sur la ligne. Ce geste a occasionné un court-circuit qui a provoqué des avaries au poste sonisseu, de Sainte-Catherine-lez-Arras où on a constaté un éclatement du disjoncteur général et un court-circuit suivi d'un commencement d'incendie.

Les conséquences de cet acte se sont traduites par un arrêt de courant de vingt minutes pour les abonnés d'Arras et les industriels de la périphérie.

L'arrêt a été d'environ deux heures pour les industriels et abonnés des communes du district d'Arras

A ce sujet, la Société Electrique de Force et Lumière nous prie de faire savoir qu'il est dangereux d'effectuer des travaux à proximité des lignes électriques avant d'avoir pris toutes dispositions et accord avec la Compagnie électrique et que d'autre part, en cas d'accident, les auteurs encourent de gros risques et des pénalités qui peuvent être importantes.

SPORTIFS, lisez les
LUNDI et SAMEDI
« LES SPORTS DU NORD »
le plus complet
des régionaux sportifs

LA DÉCENTRALISATION ARTISTIQUE ET L'ORGANISATION DES LOISIRS

UNE GRANDE EXPOSITION AURA LIEU AU MUSÉE DE CAMBRAI DONT L'INAUGURATION EST FIXÉE AU 9 JANVIER

LE PHILOSOPHE EN MÉDITATION (BOL)

De grands efforts sont actuellement tentés en vue d'amener le grand public à s'intéresser à l'Art, et ce faisant à élever considérablement le niveau intellectuel des masses.

Si notre époque, celle du mouvement, de la vitesse, accapare de plus en plus les hommes en vue d'une plus complète possession du domaine matériel, dont on ne peut certes pas nier l'absolue nécessité, on peut regretter avec d'autant plus de vigueur qu'il manque à notre humanité autre chose que cette occupation, terre-à-terre et immédiate.

La vie intellectuelle tend à être davantage remisée au dernier plan, et c'est avec une peine profonde que l'on est amené à constater combien sont maintenant délaissés ces occupations, cet amour du beau...

Avec l'organisation des loisirs, est placé de nouveau à l'ordre du jour ce souci de faire revivre « l'intellectuel » chez tous, où plus exactement chez le plus grand nombre de nos concitoyens.

Déjà de grosses réalisations ont été opérées : les voyages, facilités grandement par les conges payés, conduisent les travailleurs vers des contrées privilégiées, leur donnent la possibilité d'admirer des monuments, les placent en face de sites évocateurs, et il faut se persuader de leur bienfaisante action.

Là, seul devant la nature, l'esprit travaille en même temps qu'il se délasse, libéré des occupations quotidiennes...

Par des expositions faites à travers la Province, l'on peut espérer obtenir davantage encore, en intéressant la masse à la peinture et de ce fait même faire revivre les qualités intellectuelles.

Ces déplacements d'œuvres admirables, jusqu'alors exposées exclusivement dans les musées de la Capitale, permettront donc de faire connaître partout le plus pur de l'art pictural, et de semer partout le pays un regain de culture artistique que compléteront des visites organisées, des conférences avec projections, un vrai « tours de l'art » à la portée de tous. Ainsi la classe laborieuse sera à même de se hausser à un certain niveau intellectuel normal pour le plus grand bien de la collectivité.

Un essai à Cambrai

C'est au musée de Cambrai, voisin des écoles académiques de dessin, dont les cours produisent de si heureux résultats, qu'est organisée une grande exposition artistique où des œuvres magnifiques de nos grands peintres pourront être admirées.

La ville de Cambrai, l'Association générale des Amis des Musées de France, les Amis des Arts, en accord avec M. Verne, directeur des Musées Nationaux; M. René Huyghe, conservateur du département de la peinture au Musée du Louvre ; M. Huisman Georges, directeur général des Beaux-Arts ; et M. E. Gaillard, conservateur du Musée de Cambrai, collaborent à cette réalisation, dont l'organisation est activement poussée.

Cette exposition, la première organisée par les Musées nationaux, marque le « premier voyage de propagande en Province, du Musée du Louvre », et sera consacrée à l'école hollandaise. On y verra des tableaux de Rembrandt ; de Gabriel Metsu (la leçon de musique, nature morte) ; de Van Goyen (Paysage) ; de Bol (Le philosophe) ; de Gérard Don (L'épicière du village) ; de Drost (Bethsabée) ; de Van Ostade (intérieur) ; de Wonvermann (Le bœuf gras) ; de Miéris, Dujardin, Potter, Terbrug, Stenwick, Ceyp, etc

Les visiteurs trouveront 26 tableaux et 9 dessins venus du Louvre et dont la valeur est considérable... ainsi que 7 toiles appartenant au Musée de Cambrai et 4 marbres du Ve siècle venant également du Louvre.

L'exposition durera jusqu'en juillet et sera appelée à un grand retentissement dans toute la région du Nord. Les élèves des établissements scolaires du Nord seront invités à la visiter, des conférences publiques compléteront les exemples pratiques, et des syndicats d'initiative, des syndicats ouvriers, ainsi que divers groupements de jeunesse et de patronage ont déjà demandé à obtenir le bénéfice appréciable de cet enseignement pour leurs adhérents.

L'inauguration aura lieu le 9 janvier, à 14 h. 30, et sera placée sous la présidence de M. Georges Huisman, directeur général des Beaux-Arts, qui apportera aux organisateurs le témoignage de la reconnaissance et de la sympathie du gouvernement.

En outre, le Musée du Louvre a donné à titre définitif, au musée de Cambrai, un « Christ » attribué à Paolo Caliari, dit Véronèse, de l'école italienne, ainsi qu'une toile représentant Philippe IV, de Diégo-Vélasquez, de l'école espagnole.

Il est hors de doute que cette initiative sera accueillie favorablement par la foule, et remportera un grand succès, tant par son caractère nouveau que par les espérances qu'elle fait naître dans le domaine de l'Art. — L. D.

NEUVILLE ET SA POPULATION

L'EGLISE DATANT DE 1568, AVEC SES TOURELLES.

Neuville, dans le canton du Quesnoy, a été successivement appelé Neuville-au-Bois, Neuville-les-Salesches, Neuville-les-Solesmes, etc..., pour le distinguer des nombreuses autres communes qui portent ce nom.

D'un lointain passé il reste dans le village, le souvenir d'un fort très étendu et défendu par de profonds fossés, « la Forteresse » qui se trouvait érigé près de l'Ecaillon au lieu dit « le Bosquet Cailleau ».

Au centre du village, une curiosité, l'Eglise, une vieille et pittoresque église, flanquée de tourelles à certains angles et dont la construction remonte à l'année 1568.

Neuville, commune essentiellement rurale, offre un des nombreux et typiques exemples de dépeuplement des campagnes, hors du rayon des grands centres industriels.

En un siècle, le village a vu sa population diminuer de moitié. Le nombre d'habitants qui était de 647 en 1860, oscille maintenant entre 300 et 350.

En raison de cette situation les édiles ont pris la décision de supprimer une des écoles et de ne laisser qu'une seule classe pour garçons et filles. L'enseignement est donné par Mme Ratte, dont les élèves comme les familles apprécient le dévouement inlassable et le travail fécond. La situation scolaire n'est cependant pas sans inconvénient en raison des variations d'effectifs d'une année à l'autre ; mais les édiles, conscients de l'importance de la question éducative, sauront, s'il en est besoin, prendre les dispositions utiles dans l'intérêt de la jeunesse studieuse.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 7 janvier 1937. — Soleil : lever 7 h. 45 ; coucher 16 h. 9. — Lune : lever 3 h. 3 ; coucher 12 h. 2.

Aujourd'hui : sainte Mélanie ; demain : saint Lucien.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 6 janvier à 17 h. 30 : Baromètre : 755 mm. 5 ; baissé depuis la veille à 17 h. 15 : 0 mm. 7. — Thermomètre : fronde 10,8 ; minima 2,7 ; maxima provisoire 10,8. — Etat hygrométrique : 98. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 15 : 6 mm. 9. — Direction du vent : Ouest, fort. — Direction des nuages : Ouest Sud-Ouest. — Etat du ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui jeudi : frais, quelques pluies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Pluies intermittentes, suivies d'éclaircies et de rares averses ; tempêtes du Sud-Ouest, puis d'Ouest sur le littoral. — Vent Sud-Ouest, fort, tournant à Ouest assez fort à l'intérieur. — Le minimum de température sera sans grand changement sur celui de la veille.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

7 Janvier

1578. La reine Elisabeth d'Angleterre signe un traité de paix avec les Provinces-Unies des Pays-Bas.

1715. Mort de Fénelon, archevêque de Cambrai, l'une des gloires les plus aimées du XVIIIe siècle ; il fut surnommé le cygne de Cambrai.

1740. Naissance, à Vidalon-lez-Annonay, de Joseph Montgolfier qui, avec son frère Etienne, inventa les aérostats.

1785. L'aéronaute Nicolas Blanchard traverse heureusement la Manche de Douvres à Calais.

1830. A Londres meurt le célèbre portraitiste anglais Lawrence, âgé de 61 ans.

1860. Garibaldi entre à Naples et y crée un gouvernement provisoire en attendant Victor Emmanuel.

1878. Mort de François Raspail, médecin et homme politique français.

1886. Le général Boulanger reçoit le portefeuille de la guerre dans le ministère Freycinet, qui succède au ministère Brisson.

1904. Mort d'Hippolyte Marinoni qui créa en 1867, pour le « Petit Journal », la merveilleuse presse rotative avec margeur dite presse Marinoni.

1910. Latham, au camp de Châlons, établit le record de l'altitude en s'élevant à 1.050 mètres.

1932. Mort d'André Maginot, ministre de la guerre, député de la Meuse.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES
22 JANVIER
TIRAGE A LENS DE LA 2e SÉRIE
BANQUES ET TABACS
9000

MENACE DE GRÈVE DES BOULANGERS AMIÉNOIS

Un curieux conflit vient de se produire dans la sorée entre ouvriers et patrons boulangers d'Amiens.

Il avait été convenu que les salaires seraient relevés de 12 % quand la prime de panification qui est attribuée aux boulangers serait relevée. Or, celle-ci a bien reçu une hausse de 12 % mais les patrons refusent de relever les salaires. Par voie de conséquence, le syndicat patronal a décidé de laisser le prix du pain à 2 fr. 15 alors qu'un arrêté municipal venait de le fixer à 2 fr. 20.

Dans la soirée, une délégation s'est rendue chez le président exposer le différend et menaçant de faire grève si une solution n'était pas trouvée au conflit.

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO A SAINT-LAURENT-BLANGY

Hier midi, un groupe de cyclistes revenait du travail, lorsqu'à hauteur du pont de Blangy il fut croisé par une voiture automobile conduite par une dame se dirigeant vers Arras. Par suite d'un malencontreux hasard, un des cyclistes, M. Félix Evangelaire, manœuvre, âgé de 38 ans, père de famille de 10 enfants, demeurant à Saint-Laurent-Blangy, rue J.-Jaurès, fut accroché par l'auto et projeté violemment sur le sol.

La conductrice stoppa aussitôt et après s'être rendu compte de l'accident repartit vers Arras sans donner son identité.

Le blessé, qui perdait son sang en abondance par diverses plaies à la face fut relevé par les témoins et reconduit à son domicile après que le docteur Mellin qui passait sur les lieux lui eut fait un pansement sommaire.

La gendarmerie prévenue, a ouvert une enquête pour déterminer les responsabilités et rechercher l'automobiliste qui a été reconnue par un des témoins de l'accident.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE — COUVERTURE JAUNE
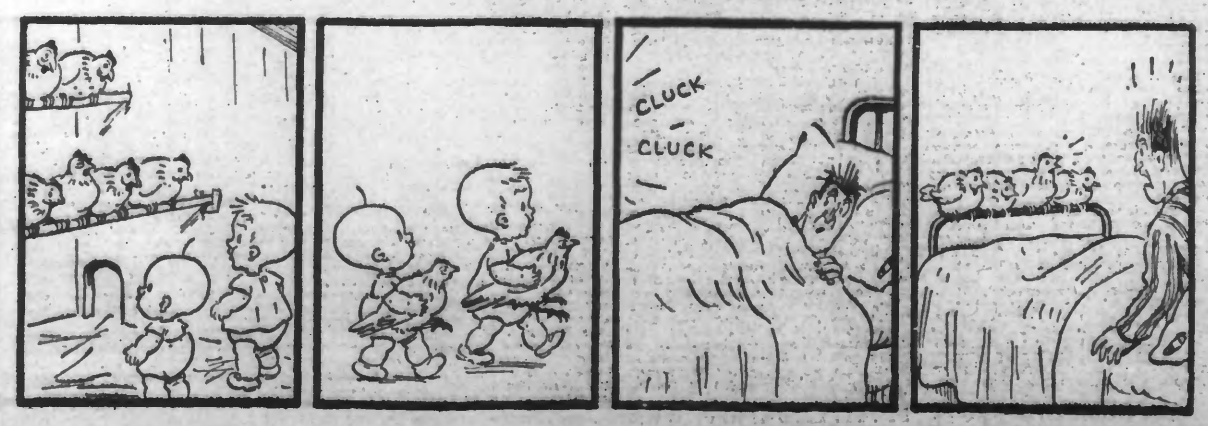
LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »